

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Quintidi 15 Floréal, an V.

(Jeudi 4 Mai 1797.)

Blocus du port de Cadix par l'escadre de l'amiral Jervis. — Lettre du commodore Nelson à ce sujet. — Levée du séquestre qui avoit été mis sur les abbayes, pensions et rentes que possédoit le clergé de Rome dans la province de Romagne. — Lettre du général Hoche sur un combat qui a eu lieu près de Mayence. — Prise de 800 prisonniers autrichiens et d'une grande quantité de bagages.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

TURQUIE.

De Constantinople, le 27 mars.

La rébellion des mécontents de la Romélie prend tous les jours un caractère plus effrayant ; leur nombre a singulièrement augmenté depuis qu'ils se sont emparés de Tirlova.

La Porte vient d'envoyer des troupes contre le frere du fameux Pacha de Scatari, qui lui a succédé dans son pouvoir & dans sa rébellion contre le Grand-Seigneur. On a aussi fait passer quelques renforts au Pacha qui commande dans Belgrade, & qui, depuis longtems, est menacé d'y être assiégé par Bassmann Esogli.

ESPAGNE.

De Cadix, le 13 avril.

Depuis le combat du cap Saint-Vincent, notre port est strictement bloqué ; le commerce est dans la plus grande consternation ; & ce qui ajoute encore à notre haine contre les Anglais, c'est une lettre que vient de nous adresser le capitaine du vaisseau *la Britannia*, dont le ton insolent & dominateur doit révolter tout homme capable d'un sentiment généreux. Voici cette lettre :

A bord du vaisseau de sa majesté britannique *la Britannia*, à la vue de Cadix, le 11 avril 1797.

« Sa majesté catholique ayant déclaré la guerre injustement au roi & à la nation britannique, le gouvernement anglais se considère autorisé à priver l'Espagne de son commerce : en conséquence, je vous prévien qu'à dater d'aujourd'hui aucun vaisseau ne pourra entrer ni sortir de Cadix, sans ma permission ou celle du général en chef de l'escadre ; ce port devant être considéré comme entièrement bloqué ». *Signé, NELSON.*

ITALIE.

De Rome, le 15 avril.

On vient de publier que le général Buonaparte, cédant

aux instances de sa sainteté, avoit consenti à la levée du séquestre dont se trouvoient frappées toutes les abbayes, pensions & rentes que possédoient les ecclésiastiques de cette ville dans la Romagne. On rendra également les marchandises appartenant à nos négocians, & qui se trouvoient dans le port d'Ancône. Le général Buonaparte a fait aussi lever le séquestre qu'on avoit mis sur les biens du neveu de sa sainteté, le duc Braschi, & a promis à son retour à Udine, de donner une réponse définitive relativement aux biens des autres princes romains.

De Bologne, le 11 avril.

Le corps électoral s'est assemblé dimanche pour la nomination des six membres que doit fournir notre département pour le conseil des trente. On a nommé ensuite treize membres pour le conseil des soixante.

Nous avons vu arriver ici vendredi dernier, la plus grande partie des troupes françaises qui occupoient la Romagne ; elles étoient suivies de cent charriots chargés d'or, d'argent, de bijoux & de statues. Ces troupes sont parties ensuite pour rejoindre l'armée de Buonaparte.

Extrait d'une lettre de Gènes, du 17 avril.

Le prince d'Aremberg, ci-devant comte de la Mark, est enfin parti de Gènes, après une prison volontaire de cinq à six mois. Vous vous rappellerez peut-être que ce prince n'ayant jamais prouvé qu'il fût réellement chargé des commissions de l'empereur, le sérénissime gouvernement l'avoit considéré comme un simple étranger, & lui avoit signifié l'ordre de partir. Le prince, voulant soutenir sa prétendue qualité de *commissionnaire* de l'empereur, & craignant en même tems d'être arrêté, se refugia chez le ministre impérial ; il attendoit que les Autrichiens vinssent le délivrer de sa prison volontaire : comme ils font au chemin rétrograde & que sa retraite pourroit être éternelle, il a pris le sage parti de se laisser enlever par une dame qui s'entuyoit probablement de partager sa prison. On croit qu'il est allé dans les montagnes de Suisse, où il pourra jouir à la fois de la liberté & de la solitude.

Quant au ministre impérial M. le comte Girola, le sérénissime gouvernement a constamment refusé de com-

maigner avec lui depuis le soulèvement des siefs. Quelques personnes prétendent qu'il sera incessamment mandé à Vienne pour remplacer le baron de Thugut dans le poste important de premier ministre ; d'autres croient qu'après avoir éprouvé les dangers & le vide de la grandeur, M. le comte Girola retournera modestement à ses premières occupations.

S U I S S E.

De Lugano, le 10 avril.

Le corps helvétique vient d'envoyer ici deux députés pour examiner les plaintes faites contre notre bailliage & celui de Bellinzona, par l'administration générale de la Lombardie. Ils ont expédié leur secrétaire au général Kilmaine, pour l'assurer du desir qu'ils ont de maintenir la bonne intelligence entre les deux états, & le prier en même tems de révoquer l'ordre qui défend à tout habitant de ces bailliages de passer en Lombardie sans un passe-port de l'administration générale. Le général Kilmaine a consenti à cette demande sous la condition que les passe-ports seroient signés de MM. Ziegler & Anticin, représentans du corps helvétique. Il y a lieu d'espérer que la modération de ces deux sages citoyens prévient les troubles dont nous sommes menacés.

F R A N C E.

A R M É E D E S A M B R E E T M E U S E.

Au quartier-général à Friedberg, le 6 floréal, an 5^e.

Hoche, général en chef, au directoire exécutif.

C I T O Y E N S D I R E C T E U R S ,

N'ayant eu connoissance qu'hier de l'affaire de Neuhoff, je n'ai pu vous en instruire plutôt. La lettre du général Watrin, que je joins à la présente, vous en fera connaître les détails. Elle a, sans doute, été des plus brillantes.

Il appartenoit aux braves troupes qui naguères erroient sur les flots soulevés contre nous, de débiter ainsi à cette armée, où leur réputation est déjà bien établie. Les Français sont par-tout les mêmes ; il ne leur reste plus à vaincre que leur trop grande ardeur.

Signé, L. HOCHÉ.

Le général de brigade F. Watrin, au général en chef Hoche.

Wisbaden, le 3 floréal, an 5.

M O N G É N É R A L ,

Je suis parti ce matin, avec une partie de la division que je commande, pour me porter sur Mayence, & tâcher de bloquer cette ville sur la rive droite du Rhin. Nous avons rencontré à Neuhoff le camp ennemi, que les braves chasseurs de la 24^e demi-brigade d'infanterie légère ont attaqué avec une audace peu commune. Après une résistance assez vigoureuse, l'ennemi a été vivement poursuivi presque jusqu'aux portes de Mayence. Plus de 800 prisonniers, parmi lesquels beaucoup d'officiers, un grand nombre de tués & blessés, trois pièces de canon, cinq caissons d'artillerie, beaucoup d'armes & de bagages ; la majeure partie de la division des hussards de Barko, prise avec le colonel & les officiers de ce régiment ; tels sont les fruits de cette journée. Le prince de Salm, capitaine aux chasseurs de Laloup, a aussi été fait prisonnier. Je les fais tous conduire à Coblenz, & demain je vous enverrai leurs noms. Je remonte à cheval pour établir mes postes sur le Rhin.

Le 23^e régiment de chasseurs à cheval, & la 24^e demi-brigade d'infanterie légère ont montré beaucoup de courage & de fermeté.

Le chef de bataillon Ferrey s'est conduit d'une manière vraiment héroïque.

Le général Humbert, que j'ai détaché avec sa légion sur ma droite, a pris quelques bagages, & va me rejoindre ce soir.

Le général Goullus me fait part qu'Elhrenbreistein est entièrement bloqué, & qu'il n'attend plus que vos ordres pour en faire le siège.

Signé, F. WATRIN.

De Paris, le 14 floréal.

Au milieu de la joie universelle qu'a répandue la signature des préliminaires de paix, il s'éleve bien des doutes sur les bases convenues de ces préliminaires.

On parle d'un congrès auquel toutes les puissances intéressées seront invitées à envoyer des plénipotentiaires. Cette mesure, lorsqu'on en fit la proposition dans les premières ouvertures de négociation, parut au directoire même, devoir entraîner des longueurs & donner lieu à des discussions interminables qui retarderoient beaucoup le bienfait d'une paix définitive, nécessaire pour assurer le repos de l'Europe.

On place ce congrès à Berne. Cette ville est le siège d'un gouvernement aristocratique, qui, vraisemblablement ne verroit pas sans quelque inquiétude, une assemblée aussi imposante, aussi indépendante, s'établir au centre même de son administration. Les congrès se convoquent ordinairement dans des villes d'un ordre subordonné, & où ne s'exerce pas la puissance gouvernante du pays.

La reconnaissance d'une république en Lombardie laisse quelque incertitude sur la garantie de tous les petits états d'Italie qui se sont constitués en république.

La restitution à l'empereur d'une place comme Mantoue au milieu des provinces qui se sont soustraites à sa domination, & qui seront long-tems livrées aux agitations d'un gouvernement républicain mal affermi, présente bien quelque sujet de réflexion.

Mais il seroit superflu d'en hasarder aucune avant de connoître les faits sur lesquels on peut fonder un raisonnement.

On prétend que Manheim, Philisbourg & Mayence ont été remises aux troupes françaises comme gage de la garantie des préliminaires.

Les dernières nouvelles d'Italie annoncent que Vérone a été bombardée par les troupes françaises, que l'explosion du magasin à poudre y a causé beaucoup de dommage, & qu'il y a eu de grandes sévérités exercées contre les habitans.

Nous avons reçu en même-tems deux pièces officielles qui prouvent, de la manière la plus positive, que la prétendue proclamation du prévôt Battaglia n'est qu'une imposture. L'une de ces pièces est une proclamation du sénat de Venise, du 12 avril. L'autre est la réponse du sénat à la lettre de Buonaparte. On voit clairement dans ces pièces combien le gouvernement de Venise est éloigné de vouloir déplaire à la république française. (Nous en publierons la traduction dans la feuille de demain).

Les lettres d'Italie ne parlent pas de l'évacuation de Porto-Ferrajo par les Anglais.

Nous n'avons rendu qu'un compte très-succinct du discours que Dumas prononça au conseil des anciens à la nouvelle de la paix. Ce discours, rempli de grandes vues politiques & militaires, vient d'être imprimé, & mérite que nous en donnions ici un extrait.

« C'est aujourd'hui, s'est-il écrié, qu'il nous est permis d'allier un juste orgueil à la générosité française. Il est donc vrai qu'avec tout l'or, toutes les dépouilles de l'Orient, le gouvernement anglais n'aura pu asservir les nations à sa politique, & affermir l'usurpation des mers par le fléau de la guerre de terre !

» Dans le moment où l'épée de notre Alexandre tranche l'inextricable nœud de tant d'intrigues, il nous appartient de repousser aux yeux des nations agitées le reproche d'invasion & de subversion; il nous appartient d'accuser à notre tour les artisans des discordes sanglantes & de la dévastation du continent, à nous qui n'avons cessé d'appeller la paix générale, qui n'avons pas craint de reprocher à notre gouvernement de n'en pas assez apprécié le bienfait & l'influence sur l'affermissement de la république; à nous qui, n'écoutant que la voix du peuple français, avons, pour être ses fideles échos, bravé les soupçons les plus calomnieux. Nous ne fûmes point alors retenus par la crainte d'élever les prétentions de nos ennemis en raison de notre empressement; nous ne balançâmes pas à indiquer les sacrifices que la nation étoit disposée à faire pour accélérer la paix générale. Certes, nous nous sommes montrés réservés dans les succès & généreux jusqu'au désintéressement.

» Que l'Europe, fixant ses regards sur le magnifique spectacle de nos derniers efforts pour forcer le cabinet de Saint-James à abandonner d'injustes demandes & pour conquérir la paix, juge si c'est nous ou l'Angleterre qui l'avons repoussée; si Buonaparte, usant avec une égale modération de la victoire aux portes de Turin, devant le Capitole, sous les murs de Vienne, n'a pas rempli l'attente & les vœux de toute la république; & si ce n'est pas à sa sagesse & à son humanité, plus encore qu'à ses triomphes, qu'il doit l'admiration que son nom excite aujourd'hui de toute part.

» Eh quoi ! tandis que les vraies frontières de l'Angleterre, aussi mobiles que ses forteresses flottantes & les flots dont elle s'arroe l'empire, embrassoient trois parties du globe, elle eût pu fixer seule les nôtres ! Le sort des armes en a décidé; tout a cédé à la puissance de la victoire, au courage de nos défenseurs, aux talens supérieurs de nos généraux, au génie de Buonaparte. C'est lui sur-tout qui a terminé cette querelle, la plus mémorable depuis la civilisation de l'Europe. La paix que nous sommes sur le point de conclure va peut-être dissiper une grande illusion & montrer la différence qu'il y a entre les intérêts d'une puissance uniquement maritime & une puissance uniquement continentale. Ce colosse de puissance insulaire, assis sur tant de prestiges, est dès ce moment ébranlé.

» Il étoit facile de prévoir cet événement; chez nos ennemis même les meilleurs citoyens l'avoient pressenti, en rapprochant notre épuisement apparent de l'épuisement réel de nos rivaux, puisque pendant que nous nous débarrassions du fardeau de tout papier-monnaie, ils étoient réduits à multiplier à l'excès cette dangereuse ressource. Aussi c'est leur impolitique obstination qui, nous poussant

à une sorte de désespoir fécond en prodiges, nous a forcés d'être conquérans; ce sont eux qui ont de toute part ouvert l'Allemagne à nos invasions, en feignant de ne continuer la guerre que pour l'en garantir ».

Ici Dumas retrace la gloire de la dernière campagne; il montre Buonaparte frappant à Rivoli le coup décisif, comme général & comme soldat.

Dumas, après avoir célébré les prodiges de l'armée d'Italie & de ses généraux, rend aussi hommage au directeur qui avoit conçu & préparé le plan de cette belle campagne; à Moreau & à Hoche qui ont fait une si heureuse diversion par le passage du Rhin. Il parcourt & juge en homme de métier les opérations combinées qui ont conduit nos trois armées au cœur de l'Allemagne, & forcé enfin l'Autriche à recevoir la paix. Il rappelle tous les noms chers à la victoire, Kellermann, Debelle, Desaix, Bernadotte, Duhem, & les émules de leur habileté & de leur courage.

« Quels soldats & quels généraux, dit Dumas en finissant, méritèrent jamais plus de reconnaissance ! Leur récompense est dans la paix qu'ils ont donnée à leur patrie; dans la république inébranlablement affermie au-dedans par notre union, comme elle l'a été au-dehors par leur vaillance; dans le bonheur qu'elle promet à tous les français, & dans ce concert de félicitations qui retentira autour d'eux lorsqu'ils vont rentrer dans leur patria. Donnons nous-mêmes le signal à la reconnaissance nationale, en déclarant que nos armées ont bien mérité de l'humanité ».

De la PHILOSOPHIE et de la RELIGION.

Il s'élève une querelle assez vive depuis quelque tems entre la philosophie & la religion. Chacun s'empresse d'y prendre part, non d'après ses opinions, mais d'après l'intérêt du parti dans lequel il se trouve placé; ce qui doit annoncer qu'on verra dans cette dispute beaucoup de chaleur & peu de sincérité; beaucoup de désir réciproque de se détruire, & peu d'envie de s'éclairer. Les combattans ont déjà développé le vrai caractère de la passion, l'aveuglement: on a vu quelques hommes, se disant philosophes, s'efforcer d'enchaîner la liberté de la presse qui les a toujours si bien servis; on a vu quelques dévots invoquer cette même liberté, qu'ils avoient toujours regardée comme le fléau de leur croyance. Cette animosité, qui ne s'est déjà que trop manifestée, pourroit faire renaître la guerre civile & tous les maux qui en sont la suite, si le gouvernement faisoit la faute de se mêler de ces altercations. Mais s'il a, comme on l'espère, la sagesse de maintenir la liberté la plus étendue de tous les cultes; s'il laisse le champ le plus libre aux discussions; s'il s'oppose avec fermeté à tous les hommes, de quelque opinion qu'ils soient, qui par leurs actions oseroient enfreindre les loix & troubler l'ordre public, personne ne sera oppresseur, personne ne sera opprimé; nul n'aura le triste plaisir d'être dominateur & persécuteur; nul n'aura l'honneur d'être martyr: & l'on peut être sûr qu'un parti, quel qu'il soit, qui n'a point de martyr, n'acquiert point d'importance, n'excite pas d'enthousiasme, & n'accroît point le nombre de ses disciples.

Liberté aux philosophes pour leurs systèmes; liberté aux dogmatistes pour leur culte; on vira bientôt de leurs disputes, au lieu d'avoir à pleurer sur leurs combats.

Un gouvernement n'a de droit que sur les actions. Il doit encourager celles qui sont utiles; la loi doit punir

elles qui sont nuisibles. Quant aux opinions, elles sont évidemment, indispensablement libres. Si ce sont des vérités, laissez-les courir; si ce sont des erreurs, laissez-les tomber.

CAVE.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence de LAMARQUE.

Séance du 14 floréal.

Obelin présente un projet de résolution tendant, à ce que le bureau de comptabilité soit supprimé. Le conseil ordonne l'impression de ce projet.

Baudin, membre du conseil des anciens, & Daunou, membre de celui des cinq cents, ayant tiré au sort pour savoir lequel resteroit en place jusqu'au 16 floréal de l'an 6, Daunou fait part au conseil que le sort a décidé en faveur de son collègue.

Le conseil arrête que Daunou remplira ses fonctions jusqu'au premier prairial prochain.

On lit un message du directoire exécutif qui contient les renseignements qui lui ont été demandés sur l'affaire d'un nommé Guillemet du Mans, qui avoit été condamné à la déportation par un ordre du ministre de la justice.

Sauvé à Tours, Guillemet y fut arrêté en vertu d'un mandat de l'administration départementale; le directeur du jury réclama contre ce mandat, & en lança un contre le geôlier qui avoit reçu Guillemet dans sa prison. L'affaire portée devant le directoire, il a annulé le mandat du directeur du jury; il se fonde sur ce que la loi du 21 fructidor l'autorise à prononcer sur les conflits de juridictions qui ont lieu entre les autorités administratives & les autorités judiciaires. Quant à Guillemet, il le traite comme un homme couvert de toutes sortes de crimes.

Dumolard fait sentir que si une loi donne effectivement au directoire le droit dont il s'agit, la liberté civile est menacée de la manière la plus alarmante; le directoire, à raison de l'influence qu'il exerce sur ces commissaires, ne pourroit-il pas toujours opposer des mandats d'administration à ceux des directeurs de jurys, & par ce moyen annuler ces derniers?

Un membre s'écrie qu'on a bien fait d'arrêter Guillemet, qui étoit un assassin exécrationnel.

Ce n'est pas la question, répondent un grand nombre de membres.

Dumolard demande le renvoi à une commission spéciale pour faire un rapport sur cette importante question.

Le renvoi est ordonné.

Le conseil s'occupe des postes & messageries; une partie du projet de résolution est adoptée avec plusieurs amendemens.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen COURTOIS.

Séance du 14 floréal.

Giraud (de l'Ain) fait un rapport sur la résolution du

5 floréal, relative au paiement de l'arriéré des traitemens dus aux fonctionnaires publics. Il propose de la rejeter, attendu,

1°. Que le premier article ne contient pas un mode de liquidation pour les sommes dues en assignats, & qu'en les soumettant à celui prescrit par la loi du 4 brumaire pour les sommes en mandats, elle réduit les premières à la plus petite de toutes les valeurs;

2°. Que l'article II autorise la trésorerie à faire accepter les bons qu'elle offre en paiement, tandis qu'on n'auroit dû l'autoriser qu'à traiter avec les fonctionnaires auxquels il est dû, & à leur faire accepter de bonne volonté & non de force les bons qu'elle peut leur offrir en paiement.

La commission pense que le conseil des cinq cents auroit dû prendre pour modèle de cette liquidation la loi qui a été rendue en faveur des rentiers & des pensionnaires de l'état.

Le conseil rejette la résolution.

Bourse du 14 floréal.

Amsterdam.....60 $\frac{1}{8}$, 61 $\frac{1}{4}$.	Lausanne.....2, 4.
Idem couran'.....58 $\frac{1}{4}$.	Londres...251, 241. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Hamb.....188 $\frac{1}{2}$, 186 $\frac{1}{2}$.	Inscript. 161, 161. 2 s. $\frac{1}{2}$, 151.
Madrid.....11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.	17 s. $\frac{1}{2}$, 15 s.
Madrid effect...13 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{3}{4}$idem.
Cadix...11 l. 10 s., 12 s. $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{1}{4}$35 l. 10 s. p.
Cadix effective...13 l. 15 s.	Or fin.....101 l. 15 s.
Gènes.....92 $\frac{1}{2}$, 91 $\frac{1}{4}$.	Lingot d'arg....50 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Liverne.....101 $\frac{1}{2}$, 100.	Piastre.....5 l. 5 s.
Bâle.....1 $\frac{3}{4}$, 5 $\frac{3}{4}$, 4.	Quadruple.....79 l. 7 s. $\frac{1}{2}$.
Lyon.....au pair.	Ducat d'Hol....11 l. 7 s.
Marseille.....au pair.	Souverain....33 l. 17 s. $\frac{1}{2}$.
Bordeaux.....au pair.	Guinée.....25 l. 2 s.

Esprit $\frac{5}{6}$, 435 livres. — Eau-de-vie 22 deg., 340 liv. — Huile d'olive, 1 l. 7 s. — Café Martinique, 2 liv. 2 s. — Café Saint-Domingue, 2 liv. — Sucre d'Inde, 2 liv. 12 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 8 s. — Savon de Marseille, 19 s. — Chandelle, 13 s. — Sel, 7 l. le $\frac{0}{10}$.

Exposé des Principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration exigée des ministres des cultes par la loi du 7 vendémiaire an 4. A Paris, chez Guerbart, rue du Colombier, hôtel du Parc.

Cet ouvrage est remarquable par les principes de raison, de sagesse & de modération que l'auteur y a exprimés. Il peut également être considéré comme la réponse la plus simple & la plus forte aux reproches dictés par la haine ou la prévention.

Fables de la Fontaine, avec des notes grammaticales mythologiques, &c.; par le citoyen Mongez, de l'institut national, à l'usage de la jeunesse; 2 vol. in-12 brochés. Prix, 3 liv. A Paris, chez Agasse, libraire, rue des Poitevins, n°. 18.

Cette édition est précédée d'une vie intéressante de la Fontaine, & d'une notice sur tous les fabulistes, anciens & modernes, les vivans exceptés.

On a tiré à part les Fables choisies de la Fontaine, à l'usage des enfans, avec des notes, &c.; un petit volume in-12. Prix, 10 sols.